

2696 (XXV). Rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies*L'Assemblée générale*

1. *Prend acte* du rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies¹⁶;

¹⁶ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-cinquième session, Supplément n° 9 (A/8009); A/8009/Add.1.

2. *Donne son assentiment* à l'accord conclu entre le Comité mixte et le Gouvernement canadien en vertu de l'article 13 des statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies¹⁷;

3. *Approuve* l'état estimatif des dépenses d'administration de la Caisse pour 1971, qui figure à l'annexe V du rapport du Comité mixte.

1926^e séance plénière,
11 décembre 1970.

¹⁷ A/8009/Add.1, annexe.

2729 (XXV). Budget additionnel de l'exercice 1970**A****OUVERTURE DE CRÉDITS POUR L'EXERCICE 1970***L'Assemblée générale*

Décide que, pour l'exercice 1970 :

1. Le crédit de 168 420 000 dollars des Etats-Unis qu'elle a ouvert par sa résolution 2613 A (XXIV) du 17 décembre 1969 est augmenté de 536 950 dollars, cette augmentation se répartissant comme suit :

	Crédits ouverts par la résolution 2613 A (XXIV)	Augmentations ou (diminutions) par rapport aux crédits ouverts	Crédits révisés
Chapitres	Dollars des Etats-Unis		
TITRE PREMIER. — Sessions de l'Assemblée générale, des conseils, commissions et comités; réunions et conférences spéciales			
1 ^{er} . Frais de voyage et autres frais des représentants et des membres des commissions, comités et autres organes subsidiaries	1 496 500	(94 150)	1 402 350
2. Réunions et conférences spéciales	2 091 000	(349 200)	1 741 800
TOTAL, TITRE PREMIER	3 587 500	(443 350)	3 144 150
TITRE II. — Dépenses de personnel et dépenses connexes			
3. Traitements et salaires	75 546 325	1 123 675	76 670 000
4. Dépenses communes de personnel	17 549 275	(66 275)	17 483 000
5. Frais de voyage du personnel	2 314 400	208 500	2 522 900
6. Versements prévus aux paragraphes 2 et 5 de l'annexe I du Statut du personnel; dépenses de représentation	145 000	—	145 000
TOTAL, TITRE II	95 555 000	1 265 900	96 820 900
TITRE III. — Locaux, matériel, fournitures et services			
7. Bâtiments et amélioration des locaux	5 202 600	(250 000)	4 952 600
8. Matériel et installations	820 000	20 000	840 000
9. Entretien, utilisation et location des locaux	5 584 950	98 050	5 683 000
10. Frais généraux	5 699 600	160 700	5 860 300
11. Imprimerie	2 856 450	(32 150)	2 824 300
TOTAL, TITRE III	20 163 600	(3 400)	20 160 200
TITRE IV. — Dépenses spéciales			
12. Dépenses spéciales	9 502 700	110 600	9 613 300
TOTAL, TITRE IV	9 502 700	110 600	9 613 300